

Pression contre une compagnie

Référence : Fradette, R. « Florian Lévesque croit que le comité pourrait remporter la bataille. » *L'Acadie Nouvelle*, 8 janvier 2004.

Mots-clés : mobilisation; pression politique; environnement.

Contexte :

Un groupe de pression militant pour préserver l'environnement est contre l'installation au Nouveau-Brunswick d'une firme spécialisée dans le traitement des sols contaminés.

Problème identifié :

La compagnie essaie de construire un incinérateur dans un village du N.-B. pour y traiter les sols contaminés provenant des États-Unis.

Causes du problème :

Le groupe environnementaliste s'oppose à l'implantation de cet incinérateur qui devrait traiter annuellement environ 100 000 tonnes de terres contaminées aux hydrocarbures et à la créosote, ce qui aurait, selon le groupe, des conséquences néfastes sur l'environnement de la région.

Objectifs à atteindre :

L'objectif du groupe de pression est d'empêcher l'implantation de cette compagnie au N.-B. au moyen d'actions d'influence et de mobilisation. Le groupe veut également prouver que cette compagnie ne dit pas tout à la population quant aux conséquences environnementales d'un tel projet.

Solution envisagée et mise en œuvre de la solution :

Depuis six mois, le groupe organise des manifestations et lance des pétitions afin de faire pression sur le gouvernement provincial pour qu'il refuse de délivrer un permis d'exploitation à la compagnie.

Résultats atteints

Une commission a été mise en place afin de statuer sur le sort de l'implantation de la firme au N.-B. D'après le groupe de pression, la compagnie aurait vraisemblablement caché des éléments importants concernant les conséquences environnementales de leur installation, et le groupe aurait de la documentation pour le prouver.